



## PROGRAMME FORMATION

### Intervention Domaine Public Balisage Chantiers

**INITIAL 8h00 à 12h00**



### Prérequis :

Pour toute personne intervenant sur le domaine public et ou privé (opérateurs privés),

Il est nécessaire d'être apte au travail dans son activité professionnelle, être titulaire d'une visite médicale à jour et de comprendre les instructions de sécurité.

- Pour les personnes à mobilités réduite et ou ayant un handicap

L'entreprise prendra toutes les dispositions nécessaires pour,

- Accès aux lieux de formation
- Accès à l'intérieur des locaux de formation
- Aides à la mobilité
- Adaptation de l'environnement
- Adaptation du planning
- Accueil des auxiliaires de santé

### Objectifs :

- Définir l'objectif de la signalisation
- Contrôler l'état des moyens de signalisation
- Choisir un système d'exploitation de chantier temporaire conforme
- Adapter les différents panneaux de signalisation aux situations rencontrées
- Mettre en place la signalisation temporaire correspondante

### Modalités Pédagogiques :

- En Présentiels

### Programmes :

- Définir l'objectif de la signalisation
- Contrôler l'état des moyens de signalisation
- Principes généraux de la signalisation (e-learning)
- Démarches administratives préalables (arrêté de circulation ou de voirie, déclaration de travaux (DT), déclaration d'intention de commencement de travaux DICT, etc.)
- Moyens de la signalisation temporaire
- Famille de panneaux et principales caractéristiques
- Positionnement des panneaux
- Pose et dépose de la signalisation
- Intervention de nuit, intervention de jour avec baisse de luminosité
- Milieu rural et urbain
- Routes bidirectionnelles et chaussées séparées
- Empiètement sur chaussée
- Mises en situation réelle (sur voirie avec autorisation et ou dans vos locaux) avec notre matériel ou de l'entreprise
- Contrôle des connaissances – QCM-QCU (évaluation sur 40 questions)

### Responsables Pédagogique :

Laurent Saint-Pierre

06.70.66.02.09

Suivi

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement également signé par le formateur et se verra remettre des livrets de formation correspondant à son niveau de formation

EURL L. SAINT-PIERRE au Capital de 1 000 Euros

Siret : 909 347 684 000 13 R.C.S de TROYES

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 44 100 110 510 auprès du préfet de la région Grand-Est